

JE SUIS TÉMOIN DE VIOLENCE, QUE FAIRE ?

PARLES-EN



EN PARLER À TON ENTOURAGE ET/ OU DES PROFESSIONNELS

Il faut en parler **si une victime s'est confiée à moi** ou que j'ai **vu ou entendu quelque chose** :

À une **PERSONNE EN QUI TU AS CONFIANCE** (parent, famille, ami, professeur, dirigeant de votre club, etc.).

À ton **RÉFÉRENT** de ta structure sportive.

À un **PROFESSIONNEL** (médecin, assistante sociale, avocat) en qui tu as confiance.

À une **ASSOCIATION SPÉCIALISÉE** qui peut t'accompagner.



SIGNALE-LE

TU PEUX APPELER :

17 SITUATION D'URGENCE



ENFANT EN DANGER OU DE DOUTES



PERSONNE SOURDE MALENTENDANTE, VICTIME DE VIOLENCE



PERSONNE VICTIME DE CYBER-VIOLENCE

UNE QUESTION ?
SCANNEZ MOI !



Dans ton club, tu peux te faire accompagner par le **référént** :

CONTACT :